



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 25 novembre 1999.

« D'azur, à deux crosses adossées et accostées de deux larmes en fasce, le tout d'or ; Au chef vairé d'argent et de gueules, de deux tires.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine chrétienne faisant référence à saint Médard invoqué pour la pluie. Le déterminant fait référence à la rivière de la Futaie.

SAINT-MARS-SUR-LA-FUTAIE

EXPLICATIONS :

L'azur indique la présence de cours d'eau dont la Futaie qui limite le territoire sud de la commune.

Les crosses symbolisent les deux prieurés ermitages qui étaient présents ici. Il s'agit de celui de Saint Front d'une part et le prieuré de la Futaie d'autre part.

Les larmes sont le symbole représentant Médard, le saint patron du village. Il est traditionnellement invoqué pour la pluie.

Le chef est aux couleurs des armes de la famille de Scépeaux, seigneur de Saint Mars sur la Futaie pendant de longs siècles. La reprise intégrale du blason de seigneur étant interdite pour les communes, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Les ornements sont deux branches d'aubépine d'or, fleuries d'argent, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin de représenter celle qui se trouve dans le village et qui est considérée comme étant le plus vieil arbre de France.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les crosses, les larmes et le chef qui n'est pas précisé cousu.

Le chef est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit qui compte l'écu sur sa hauteur.

Le terme adossé signifie que deux objets sont mis dos à dos, sans se toucher.

Le vair est une fourrure résultant de l'assemblage de pièces peaux d'un écureuil appelé petit gris. C'est de cette fourrure de vair que la pantoufle de Cendrillon est constituée et non de verre comme l'a mal compris Walt Disney. Chaque rang, appelé tire, est constitué de quatre « cloches » pleines, se renversant sur la tire suivante. La couleur normale du vair est d'argent et d'azur ; si ce n'est pas le cas on utilise alors le terme vairé. Une pièce honorable remplie de vair l'est toujours d'une seule tire, sauf indication contraire.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Saint-Mars-sur-la-Futaie a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Scépeaux qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Saint-Mars-sur-la-Futaie n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.